

Plan de lutte 2018-2019

065 - École Saint-Marc

ÉVALUATION DES RÉSULTATS

Démarche d'évaluation des résultats pour être conforme à la L.I.P

SE SERVIR DE L'ANALYSE DE SITUATION		
Vulnérabilité ou problématiques	cible	Comportements attendus
La moitié des élèves ne se sentent pas en sécurité dans la cour de l'école. Essentiellement, ils perçoivent et rapportent subir des autres élèves certains problèmes liés aux insultes et aux menaces entre les élèves, à l'exclusion sociale et, dans une moindre mesure à des agressions physiques. (QES, novembre 2015)	Pour l'année scolaire 2018-2019, augmenter le sentiment de sécurité des élèves sur la cour (lors des récréations, le midi, en début et en fin de journée)	<ul style="list-style-type: none"> Le personnel scolaire et du service de garde assure une surveillance active et intervient sur-le-champ, selon ce qui a été convenu dans le code de vie et le plan de lutte contre l'intimidation et la violence. Sous la coordination de la direction, l'ensemble des intervenants contribue à la mise en place des moyens retenus. Les élèves utilisent les moyens qui leur sont enseignés pour régler leurs conflits pacifiquement.

Moyens retenus: Prévention universelle	Moyens retenus: Interventions ciblées
<ul style="list-style-type: none"> Enseigner et modéliser 2 règles du code de vie par année et changer de règle aux 2 mois (R : comité code de vie – A : tous les intervenants) Réactiver l'appropriation et l'utilisation du modèle d'intervention ARASS pour le scolaire, uniformiser nos pratiques d'encadrement et établir un cadre clair (R : comité code de vie – A : tous les intervenants) Accueil des nouveaux élèves (R : direction, psychoéducation et conseil d'élèves) Poursuivre l'organisation de notre cour d'école aux récréations et au service de garde (espaces de jeux, matériel, animation, etc.) Mise en place des conseils de coopération en classe (R : titulaires) Mise en place du conseil d'élèves (R : direction – A : psychoéducation et enseignants) Augmenter le nombre de surveillants aux récréations (R : direction) Améliorer la visibilité des surveillants à tous les moments (R : direction – A : enseignants et éducateurs) Mesures de prévention universelle et ciblées (voir annexe 1) (R : direction – A : intervenants concernés) Remplir la fiche de signalement lorsque nécessaire (R: Tous les intervenants) <p>R: Responsable(s) / A: Acteurs</p>	<p>Groupe(s) de soutien Suivi/accompagnement individuel au besoin Interventions selon le protocole du plan de lutte</p>

ORGANISER L'ÉVALUATION DES RÉSULTATS

Moyens pour évaluer la cible	Quand et Qui?
Questionnaire maison	Novembre 2018 et mai 2019 par la direction

ÉVALUER LES RÉSULTATS OBTENUS

Degré d'atteinte des objectifs	Ajustement pour l'année suivante
<p>- Nous avons procédé qu'à une seule mesure, en décembre 2018. Passation uniforme par la direction dans toutes les classes. - Dans l'ensemble, les résultats étaient excellents, tant au niveau du sentiment de sécurité que de la perception que les élèves ont des interventions des adultes de l'école en classe, au service de garde et dans la cour d'école. - Selon les élèves, le lieu le plus susceptible d'amener des situations de moqueries ou d'intimidation est la cour d'école aux récréations. Par contre, le questionnaire ne permettait pas de mesurer les événements qui avaient réellement lieu. - Face à ces résultats, nous avons choisi de ne pas repasser le questionnaire une seconde fois. - Les observations effectuées par les intervenants de l'école et le sondage réalisé auprès des parents tendent à démontrer qu'en grande majorité du temps, les élèves se sentent en sécurité à l'école et que les situations d'intimidation, bien qu'elles soient présentes, demeurent relativement marginales.</p>	<p>- Les moyens identifiés ont tous été mis en place, sauf l'enseignement et la modélisation de règles du code de vie qui a été réalisé en classe, mais pas de façon collective et simultanée. L'ensemble des moyens est à poursuivre. - Nous devons continuer de concentrer nos efforts autour du respect entre chacun. - Concernant les épisodes d'intimidation, le comité, en accord avec l'équipe-école, recommande de mieux documenter ces situations et les suivis assurés par les intervenants et de mieux identifier les rôles et responsabilités de chacun à ce sujet.</p>

Évaluation des mesures de mise en place pour collaborer avec les parents

Toutes les mesures identifiées ont été réalisées. Nous poursuivrons dans le même sens.